

2^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le lundi 20 février 2023, à 19 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE

4473, rue Saint-Félix, Québec

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Serge Rousseau	Président
Mme Marie-Ève Lacroix	Vice-présidente
Mme Ariane Ste-Marie	Secrétaire
M. Michel Lagacé	Trésorier
Mme Marianne Fleury	Administratrice
Mme Catherine Arrouart	Administratrice
M. Philippe Moussette	Administrateur
M. Denis Jean	Administrateur
M. Hugo Leblanc	Administrateur
Mme Sylvie Roy	Administratrice

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M. Louis Martin	Conseiller municipal
Mme Anne Corriveau	Conseillère municipale
Mme Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
Mme Virginie Bocher	Secrétaire de soutien
22 participants	

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Claudia Roy	Administratrice
-----------------	-----------------

2^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **lundi 20 février 2023**, à 19 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE

4473, rue Saint-Félix, Québec

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1. Ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	
3. <u>Démolition du barrage du Moulin</u> Service de l'ingénierie – Ville de Québec	19 h 05
4. Adoption du procès-verbal du 17 janvier 2023	19 h 45
5. Suivi du procès-verbal du 17 janvier 2023	19 h 50
6. Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h
7. Période de questions et de commentaires des citoyens	20 h 15
8. Dossiers du conseil de quartier	20 h 30
• Secteur boulevard de la Chaudière	
• Livre d'or	
• Sécurité	
• Mobilité durable	
• Environnement et protection de la nature	
• Place du Tracel	
• Marché public de Cap-Rouge	
9. Fonctionnement	21 h
• Information et communication	
• Trésorerie	
10. Divers	21 h 10
11. Levée de l'assemblée	21 h 15

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Serge Rousseau, souhaite la bienvenue aux participants et rappelle brièvement le rôle du conseil de quartier.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution CQCR-23-CA-07

Sur proposition de M. Michel Lagacé, appuyée par M. Denis Jean, l'ordre du jour est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Présentation sur la démolition du barrage du Moulin

Service de l'ingénierie – Ville de Québec

Le barrage du Moulin est un ouvrage de mortier et pierres rondes situé sur la rivière Cap-Rouge, à proximité du Boulevard Chaudière (accès par la rue du Moulin ouest). Selon le Service d'ingénierie de la Ville de Québec, ce barrage construit au début du XX^{ème} siècle n'aurait aucune vocation connue. Du fait de son mauvais état, la Ville de Québec, propriétaire du barrage, a été sommée par la direction de la sécurité des barrages de choisir parmi 3 options. La réparation ne serait pas envisageable à cause de l'état de désagrégation générale. La reconstruction ne pourrait être justifiée, puisqu'il n'existe aucun besoin de contrôler le niveau de l'eau à cet endroit. De plus, elle exigerait la création et l'entretien d'un accès permanent, et donc du déboisement. La démolition permettrait de retirer un obstacle dangereux pour les activités nautiques, de revitaliser l'écoulement naturel et de faciliter la migration des poissons. Les travaux de démolition auront lieu entre le 15 juin et le 15 septembre 2023 et dureront de 2 à 5 semaines. Toujours selon le représentant de la Ville, la société historique de Cap-Rouge, le conseil de bassin de la rivière Cap-Rouge et Canot-Kayak-Québec ne s'opposeraient pas à la démolition.

Plusieurs résidents des terrains riverains expriment leurs inquiétudes. Ils aimeraient connaître les raisons pour lesquelles le ministère de l'Environnement n'a pas approuvé le projet de réparation déposé par la ville de Québec. Ils craignent des répercussions éventuelles sur leurs propriétés, suite au retrait du barrage (érosion, développement d'odeurs, destruction de l'écosystème). Ils ne s'opposent pas nécessairement à la démolition mais aimeraient obtenir des réponses satisfaisantes à leurs questions auparavant.

4. Adoption du procès-verbal du 17 janvier 2023

Résolution CQCR-23-CA-08

Mme Ariane Ste-Marie propose l'adoption du procès-verbal, secondée par M. Michel Lagacé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi du procès-verbal du 17 janvier 2023

Herbes nuisibles : Voir page 4, point 6., intervention de Mme Corriveau.

Collecte des résidus alimentaires : La distribution des bacs et sacs mauves a été complétée. Contactez le 311 en cas de non-réception.

RTC : La résolution a été finalisée.

Modification des règlements concernant le fonctionnement des conseils de quartier : Voir le formulaire ci-joint.

Résolution CQCR-23-CA-09

Il est proposé par M. Michel Lagacé et secondé par M. Serge Rousseau que, dans le cadre de la consultation menée par le Service de l'interaction citoyenne, le présent document constitue l'opinion du conseil de quartier du Cap-Rouge au sujet de la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Période d'intervention des conseillers municipaux

Mme Anne Corriveau :

Une activité de participation citoyenne au sujet du projet de règlement sur les pesticides aura lieu en ligne le 23 février 2023 à 19 h (inscription sur le site de la Ville de Québec, dans la section participation citoyenne). Le plénier du 23 janvier sur le même sujet est accessible en ligne.

L'accès au sentier de la Plage Jacques-Cartier demeurera interdit jusqu'à la fin des travaux de stabilisation des berges (31 mai 2023). Un service de sécurité a été embauché afin d'assurer le respect de cette interdiction.

M Louis Martin :

La consultation publique sur la Vision en matière d'itinérance débute le 27 février.

Un sondage sur le projet pilote de modification des horaires des conseils de ville est disponible en ligne.

Une rencontre sur les frênes a eu lieu le 9 février, plus de détails page 6, point 8., Environnement et protection de la nature.

Trois appels d'offres ont été émis pour le secteur Cap-Rouge, concernant l'aménagement du stationnement du Parc des Écores, les interventions de surface, et les travaux préparatoires d'Hydro-Québec pour le tramway.

7. Période de questions et de commentaires des citoyens

Une citoyenne s'interroge sur l'efficacité des signalements au 311 concernant des problèmes de sécurité publique. Elle aimerait que les sondages de satisfaction reçus à la suite d'une demande permettent d'identifier à quel dossier ils font référence. Enfin elle souligne que l'absence d'éclairage public au niveau de l'arrêt d'autobus J-Vernes/6263 constitue un danger pour la sécurité des piétons.

8. Dossiers du Conseil de quartier

Secteur de la Chaudière : Pas de nouveaux développements.

Livre d'or : M. Serge Rousseau propose M. Etienne Lacasse et les Artisanas au Fil du Temps. M. Michel Lagacé propose le club d'astronomie Vega.

Sécurité : Pas de développements.

Mobilité durable: M. Michel Lagacé a fait parvenir aux membres du CQCR le compte-rendu de la dernière rencontre de la table de concertation vélo.

Le déneigement laisse encore à désirer. Le manque de coordination entre le déneigement des trottoirs et celui des rues est déploré. Les tas de neige aux intersections ne permettent pas l'utilisation du trottoir par les piétons à mobilité réduite.

Environnement et protection de la nature: Le 9 février, M. Michel Lagacé a assisté à une présentation sur la gestion des insectes et des maladies de l'arbre (la présentation est disponible en ligne). Des interventions dans le cadre de la maladie de l'agrile du frêne auront lieu en 2023 dans les boisés de la plage Jacques Cartier et du Parc Chaudière. Un plan d'action spécifique est en cours d'élaboration pour le parc des sentiers de la rivière Cap-Rouge où le nombre de frênes est élevé. Il est recommandé de ne pas tarder à faire abattre les frênes sur les terrains privés car la demande et donc les prix vont rapidement augmenter. Il est aussi possible de faire un traitement préventif pour en prolonger la durée de vie.

Place du Tracel : Pas de développements.

Marché public : Mme Sylvie Roy confirme que le parc Provancher accueillera le marché public de Cap-Rouge pour l'été 2023.

9. Fonctionnement

- Information et communication

M. Serge Rousseau invite le public à aller admirer la murale de l'artiste Juan Gomez à l'intérieur de la Maison des Jeunes de Cap-Rouge.

Le Club Lion et la Caisse Desjardins participeront au financement du projet d'espace convivial au Parc des Écores.

- Trésorerie :

Le solde actuel est de 2437,70 \$.

Résolution CQCR-23-CA-10

M. Michel Lagacé propose et M. Serge Rousseau seconde que soit versée une somme de 100 \$ à Mme Virginie Bocher pour la rédaction du procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Divers

Le comité citoyen / Projet Golf de Cap-Rouge a annoncé l'inscription du président du club de golf de Cap-Rouge sur le registre des lobbyistes afin « d'assurer la construction d'un immeuble de 10 étages (150 unités) ainsi que, selon les circonstances, des habitations résidentielles et jumelées. »

Une consultation publique sur le projet de règlement relatif à la démolition d'immeubles aura lieu en ligne le 1^{er} mars à 19 h.

Préparation de l'AGA : Sur proposition de M. Michel Lagacé, secondé par Mme Marianne Fleury, Mme Priscilla Lafond est nommée présidente des élections pour la prochaine Assemblée Générale Annuelle du CQCR.

Les membres du CQCR dont le mandat arrive à échéance sont: Mme Marie-Ève Lacroix, Mme Sylvie Roy, M. Serge Rousseau, M. Hugo Leblanc. Les membres cooptés, M. Michel Lagacé, Mme Claudia Roy et Mme Catherine Arrouart devront également être renouvelés. 2 postes de femme seront disponibles.

Un dépliant sera envoyé pour annoncer l'AGA et la cérémonie du Livre d'or.

11. Levée de l'Assemblée

L'Assemblée est levée à 21 h 40.

Procès-verbal préparé par Mme Virginie Bocher et révisé par M. Serge Rousseau et Mme Ariane Ste-Marie.

Mme Ariane Ste-Marie, secrétaire
signé

M. Serge Rousseau, président
signé

Opinion du conseil de quartier du Cap-Rouge

Pistes d'action pour le thème 1 (Relations avec l'administration municipale) :

X En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaire: La rétroaction aux résolutions et mémoires des conseils de quartier devrait être obligatoire

Pistes d'action pour le thème 2 (Mobilisation et soutien aux administrateurs) :

X En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires : Le programme de formation devrait contenir un volet *Responsabilités légales des administrateurs* et un volet *Éthique*.

Il y aurait lieu d'envisager la pertinence de créer un Table de concertation et d'échanges des conseils de quartier par arrondissement.

Pistes d'action pour le thème 3 (Révision des règlements actuels) :

En accord X Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires: Nous sommes d'accord avec la proposition de rendre possible la tenue de réunion en mode hybrides.

Nous proposons de maintenir le statu quo quant au nombre d'administratrices et d'administrateurs.

Nous proposons de modifier la réglementation de façon à permettre, lors de la démission d'un administrateur en cours de mandat, son remplacement par une cooptation.

Pistes d'action pour le thème 4 (Projets d'initiative) :

X En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires: Nous proposons de mieux faire connaître le programme de subvention et d'en améliorer son accessibilité.

Nous proposons la création d'un espace réservé pour faire connaître les réalisations des conseils de quartier en matière de projets d'initiative à l'exemple de ce qui existe déjà pour les projets réalisés dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024.

Pistes d'action pour le thème 5 (Outils et pratiques de communication) :

X En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires: Offrir une charte graphique aux conseils de quartier

Mieux diffuser les réalisations et obligations des conseils de quartier

Créer un espace commun de diffusion des activités des conseils de quartier

Texte de la résolution

Il est proposé par M. Michel Lagacé et secondé par M. Serge Rousseau que, dans le cadre de la consultation menée par le Service de l'interaction citoyenne, le présent document constitue l'opinion du conseil de quartier du Cap-Rouge au sujet de la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.

Signature de la présidence :

Date :